

« res eussent à se trouver le lendemain à six heures du matin,
 « et quand la grosse cloche sonneroit , au dict du couvent de
 « St-Bonaventure , pour illec recevoir leur aumosne , et faire
 « ce qui leur seroit commandé et ordonné. Lesquels ne fail-
 « lirent de se trouver à l'heure assignée , en la place du dict
 « couvent. A cette première assemblée se trouvèrent de sept
 à huit mille personnes , tant hommes et femmes que petits
 enfants. On leur donna les provisions préparées à l'avance , et
 la marque distinctive du quartier auquel ils appartiendraient :
 les Jacobins, St-George, La Chanal, les Cordeliers, etc. Ainsi
 furent nourris cinq mille cinquante-six individus pendant cin-
 quante-deux jours , depuis le 19 mai jusqu'au 31 juillet. A ce
 moment , la diminution de la disette et la moisson prochaine
 rappelant les étrangers dans leurs champs , on leur donna le
 moyen de retourner dans leur pays , et en échange on en re-
 çut mille bénédictions. La reconnaissance de ces pauvres
 gens égala la générosité de leurs bienfaiteurs.

Le 18 janvier 1533 , les comptes de l'Aumône furent soumis
 à l'assemblée des diverses autorités, des notables , marchands
 et bourgeois de la ville , réunis dans notre couvent ; la recette
 s'était élevée à dix mille cent quatre-vingt-dix livres un sou neuf
 deniers tournois , et la dépense à neuf mille sept cent quatre-
 vingt-treize livres dix-neuf sous deux deniers. Il restait donc
 en caisse trois cent quatre-vingt-seize livres deux sous sept de-
 niers.

C'était peu que le modique fonds délaissé par l'indigence
 aux mains de la charité, trois cent quatre-vingt seize livres !
 mais la charité, elle est féconde, parce qu'elle est mère. Voyons
 comment elle sut perpétuer ses prodiges. Un des commissai-
 res de l'aumône , Jean Broquin , propose d'élever, toujours
 au moyen de dons volontaires, un établissement qui subviene
 à l'indigence du pauvre , et abolisse la mendicité dans la vil-
 le (1). On s'ajourne au dimanche suivant , 25 janvier 1533. Le

(1) Comme on le voit, le Dépôt de Mendicité que possède aujourd'hui no-